

Qualité des eaux de consommation humaine

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: COM DE COM HAUT VALLESPIR

Exploitant: COM. DE COMMUNES DU HAUT VALLESPIR

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 18 novembre 2024 à 09h57 pour l'ARS.

Par le laboratoire: CENTRE D'ANALYSES MEDITERRANEE-PYRENEES, PERPIGNAN

Nom et type d'installation:

FORET COMMUNALE BOULES - (CAPTAGE)

Type d'eau: Eau superficielle categorie a1

Nom du point de surveillance: FORET COMMUNALE DU BOULES - SAINT-MARSAL

Localisation exacte du prélèvement: PRISE D'EAU

Code du point de surveillance: 0000000514

Code installation: 000495

Numéro de prélèvement: 00213666

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau brute superficielle conforme aux limites impératives et guides en vigueur pour tous les paramètres mesurés.

Bulletin édité le mardi 26 novembre 2024

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bactéries coliformes /100ml-ML	5	n/(100mL)				
Salmonella spp (pres/abs) / 5L	0					

